

Suivi des apprenti.e.s ASA Documents à rendre

	Formation en entreprise (Documents gardés dans l'institution)
Rapports semestriels	Classeur de l'apprenti.e <i>Ces documents sont internes à l'usage de l'employeur</i>
Contrôles de compétences	Sont établies par l'employeur Suivre les procédures internes de son institution puis envoyer les contrôles de compétences au Service de la formation postobligatoire (SFP)
Où trouver ces documents ?	Site internet de l'OrTra JU www.ortraju.ch sous l'onglet « Professions » OU Site de l'OdASanté www.odasante.ch